

Nouveaux habitants : bienvenue à Osny !

La ville organise chaque année en septembre ou octobre, une cérémonie d'accueil des nouveaux Osnysois afin de leur présenter la ville, les grands projets et l'équipe municipale.

Pour s'inscrire à la cérémonie d'accueil, remplissez le [formulaire de contact](#) et vous recevrez une invitation quelques semaines avant la cérémonie.

En attendant, retrouvez ci-dessous les démarches administratives à effectuer et les contacts des services correspondants.

Inscription à la crèche, trouver une nourrice

Maison de l'enfance : 01 34 25 42 16.

Inscription à l'école ou aux activités périscolaires

Cantine, garderie, études...

Service éducation : 01 34 25 42 15 ou scolaire@ville-osny.fr

Faire calculer votre quotient familial

Sur rendez-vous au service des régies : 01 34 25 42 18.

Inscription sur les listes électorales

Sur rendez-vous au l'état-civil : 01 34 25 42 22 ou 42 23.

Déchets et tri sélectif

Compétence gérée par la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, vous pouvez joindre leur service dédié au 01 34 41 91 00.

Démarches en ligne

Consultez la rubrique [Démarches en ligne](#)

Très prochainement, l'espace citoyens qui vous permettra de faire toutes vos démarches administratives en ligne.

Pour être toujours informé abonnez-vous à la page Facebook [@villeOsny](#), à la page Instagram [@villeosny](#) ainsi qu'à la newsletter ou aux alertes SMS (formulaire d'inscription en haut de la page d'accueil du site).

Liens utiles

[Etat civil et citoyenneté](#)

[Petite enfance, scolarité, accueil périscolaire, jeunesse, seniors](#)

[Quotient familial](#)

[Déchets et tri sélectif](#)